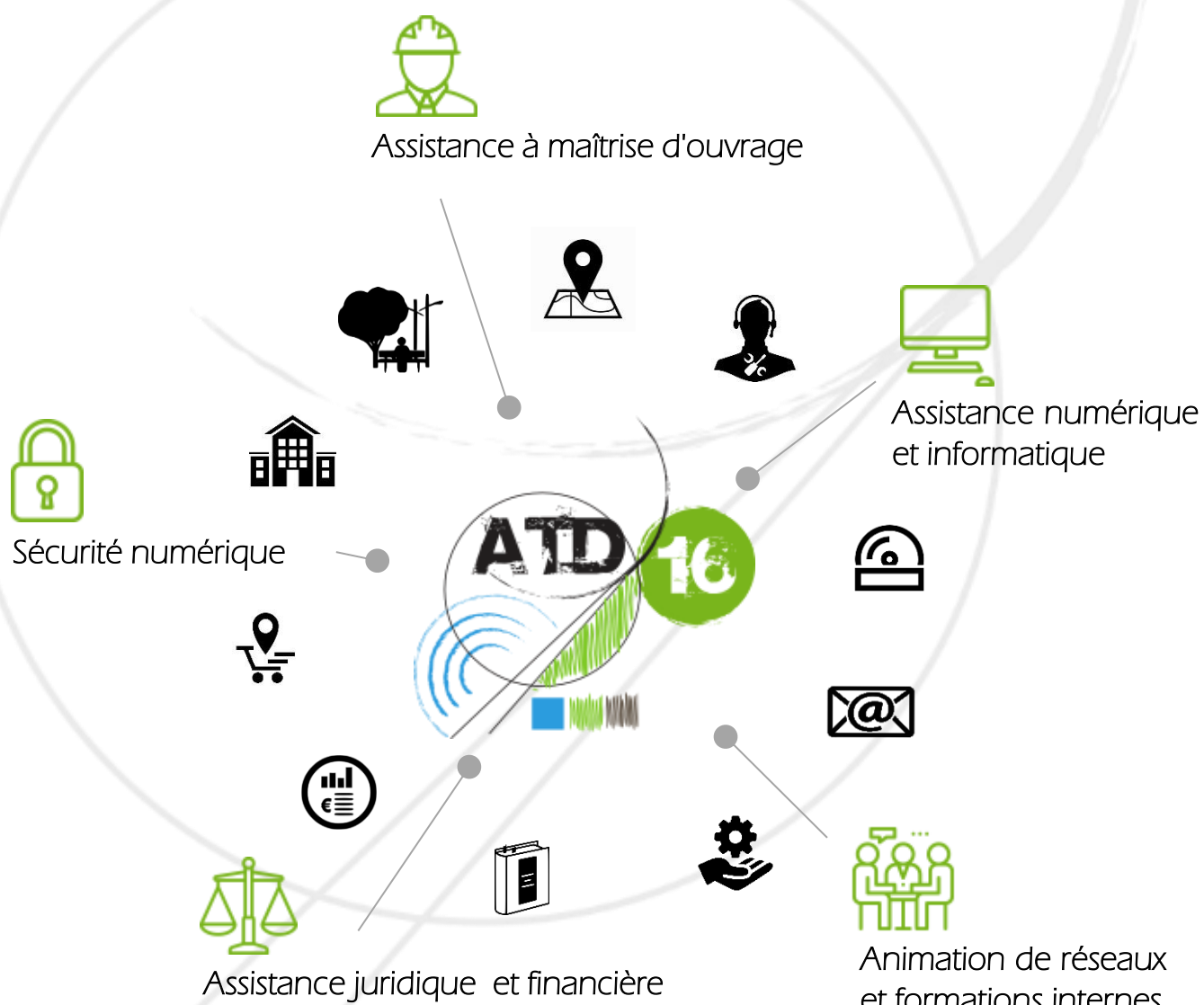


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2019



AGENCE TECHNIQUE
DE LA CHARENTE

Éditorial de Jacques Chabot [Président de l'ATD16]



Suite à la fusion avec le SDITEC, l'Agence Technique de la Charente a rajouté une nouvelle corde à son arc et propose depuis le 1^{er} Janvier 2018, aux côtés de ses missions d'assistance technique et juridique, une assistance informatique et numérique. Outre ces missions opérationnelles, l'ATD16 a cependant, un rôle supplémentaire essentiel : celui d'interlocuteur privilégié des collectivités et de leurs établissements publics intercommunaux.

Cette année encore, la pertinence de l'outil s'est affirmée et sa capacité à contribuer à la qualité des politiques territoriales s'est renforcée. Si le rapport d'activité relève d'une obligation statutaire, il est aussi, et surtout, un moyen pour les élus, agents et partenaires d'avoir une meilleure connaissance des projets et actions menés au quotidien par les équipes de l'Agence Technique de la Charente. Le rapport d'activité 2018 est présenté cette année sous la forme d'un abécédaire : ce dernier passe en revue 18 mots clés ou thématiques qui ont plus particulièrement mobilisé, au cours de l'année 2018, l'action de l'ATD16 au service de ses adhérents.

L'année 2019 qui s'annonce devrait nous permettre de stabiliser, consolider et de perfectionner, nos politiques et nos pratiques internes pour répondre encore davantage aux attentes de nos adhérents.

Sommaire

Adhérents	4
Assemblées élues.....	5
Budget	6
Charge de travail	7
Développement économique local	9
Formations aux adhérents.....	10
GLPI (outil de demande d'assistance)	12
Harmonisation	13
La Combe : vitrine des services départementaux d'ingénierie aux communes	15
Mise en ligne des marchés publics.....	16
Nouvelles missions (mises en œuvre en 2018).....	18
Organigramme des services de l'agence.....	25
Productions du volet amo.....	26
Partenariats	27
Rencontres Territoriales.....	28
Satisfaction des adhérents	30
Sécurité.....	31
X'MAP.....	32



ADHÉRENTS



L'intégration d'un volet numérique (suite à la fusion avec le SDITEC) porte à **382 le nombre d'adhérents** à l'Agence Technique Départementale de la Charente parmi lesquels figurent :

- 329 communes (87%),
- 9 EPCI (100% des EPCI de Charente dont les deux Communautés d'Agglomération)
- 43 syndicats
- Le Département de la Charente

Il est rappelé que désormais, une collectivité peut faire le choix d'adhérer au seul volet Assistance à Maître d'Ouvrage (Bâtiment, Espaces Publics et Assistance Juridique), au seul volet Numérique ou aux deux volets conjoints. L'année 2018 a ainsi été marquée par **50 nouvelles adhésions** (28 au volet AMO et 22 au Volet Numérique).

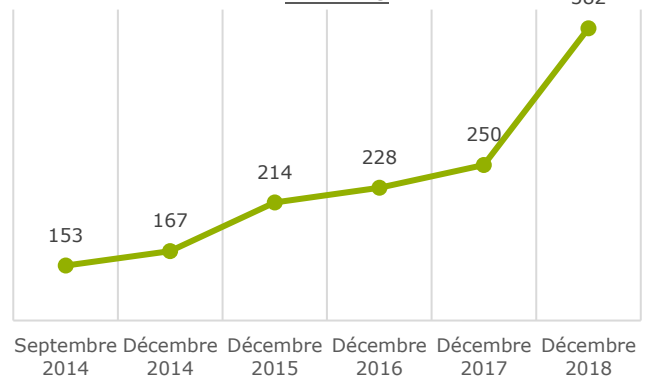
L'ensemble de ces adhésions portent à 77 le nombre d'adhérents au volet AMO uniquement, 107 au volet Numérique uniquement, et 198 aux deux volets (les bénéficiaires non adhérents ne sont pas inclus dans ces données).

Par ailleurs, 76 collectivités ont fait le choix de souscrire à l'option « entretien de la voirie communale ».

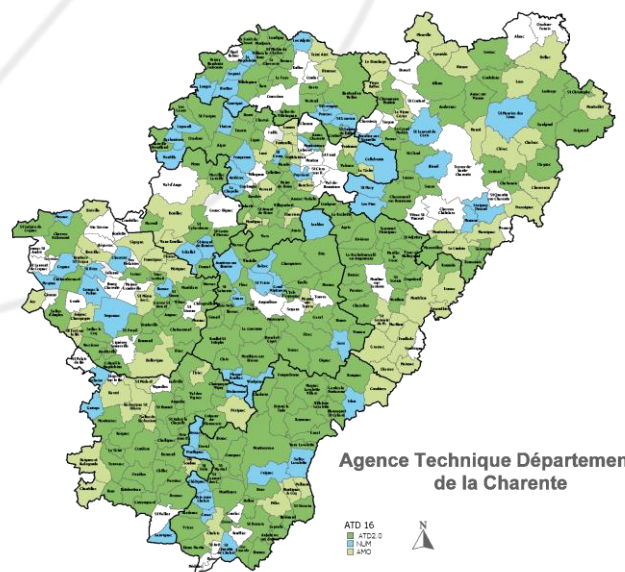
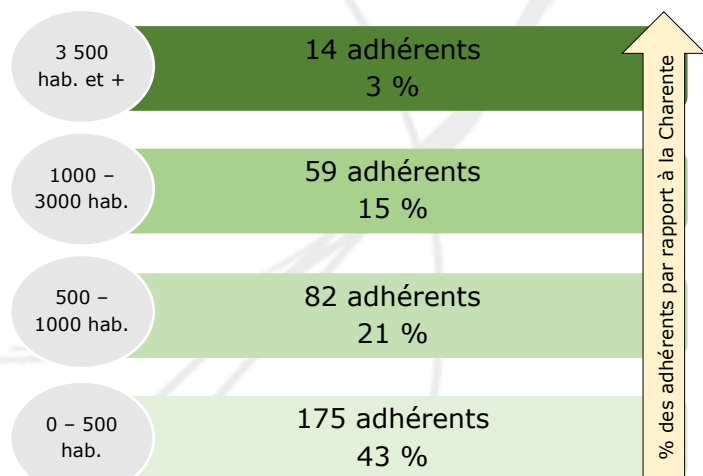
Au côté de ses adhérents, figurent des structures dont la nature juridique ne rend pas possible une adhésion à l'ATD16 (Centre Communal d'Action Social, EHPAD, AFAFAF, Établissement Public Administratif...). En effet, l'article L5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales limite les possibilités d'adhésion aux seules communes, établissements publics intercommunaux et département.

Or, grand nombre de ces structures étaient bénéficiaires des services informatiques et numériques anciennement proposés par le SDITEC. Afin de maintenir une offre de service pour ces structures, il a été acté de leur ouvrir par convention au cas par cas l'accès aux services mutualisés de l'ATD16. L'ATD16 compte donc, en sus de ses adhérents, **24 bénéficiaires non adhérents** (dont 8 ont rejoint l'Agence durant cette seule année 2018).

Évolution du nombre d'adhérents à l'ATD16



Répartition des adhérents par strate et par territoire





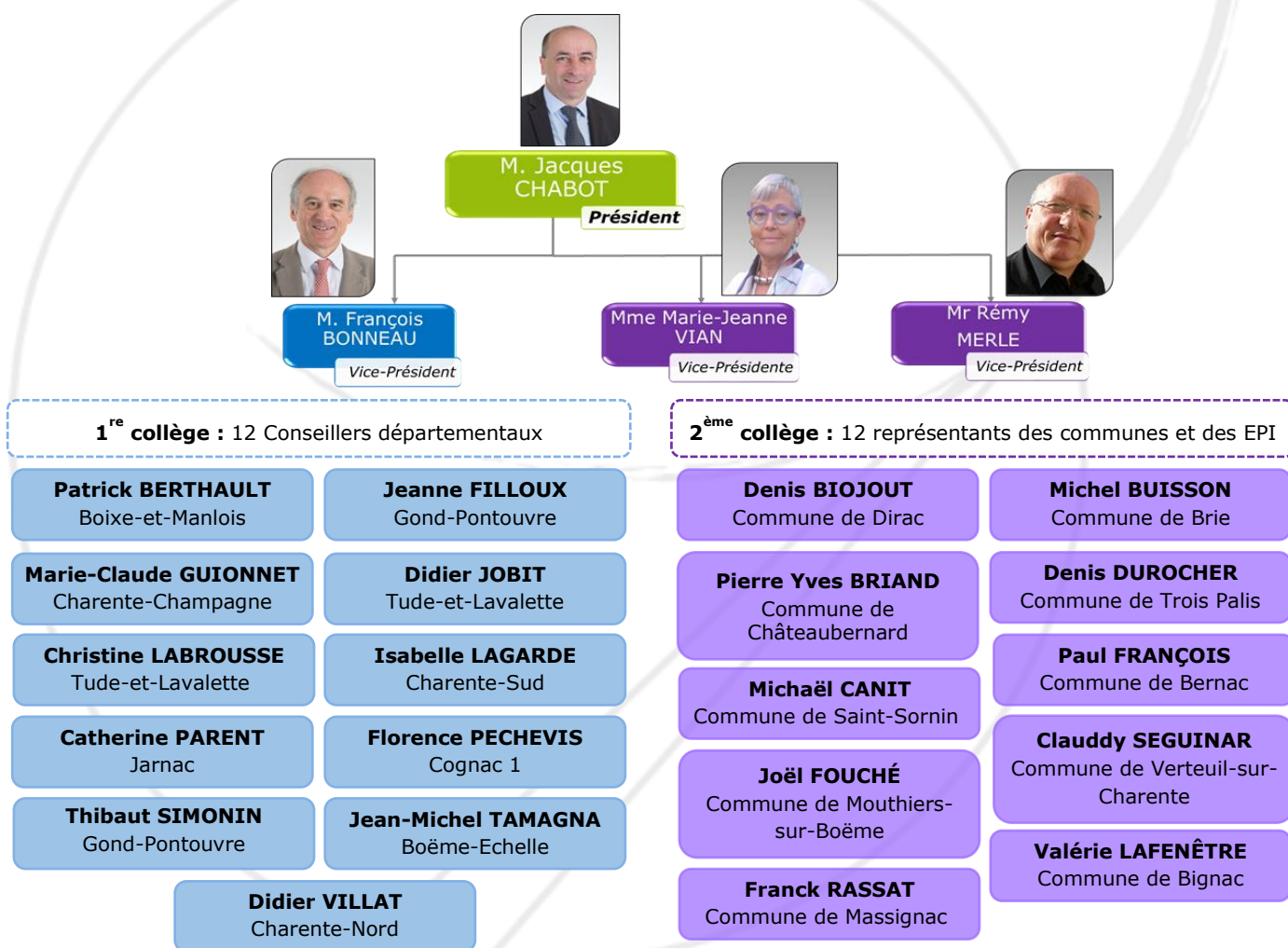
ASSEMBLÉES ÉLUES



Il est rappelé que l'ATD16 est gouvernée par l'Assemblée Générale (un représentant par collectivités adhérentes) ainsi que par un Conseil d'Administration. Ce dernier est composé de 25 administrateurs, répartis en deux collèges (collège des conseillers départementaux d'une part et collège des élus locaux d'autre part). Ces derniers sont désignés par leur collège respectif au sein de l'Assemblée Générale. Or, suite aux fusions de deux intercommunalités adhérentes, deux sièges d'administrateurs restaient à renouveler parmi les représentants des communes et intercommunalités. M. Rémy MERLE et M. Clauddy SEGUINAR ont donc été désignés membres du Conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale du 15 Mars 2018.

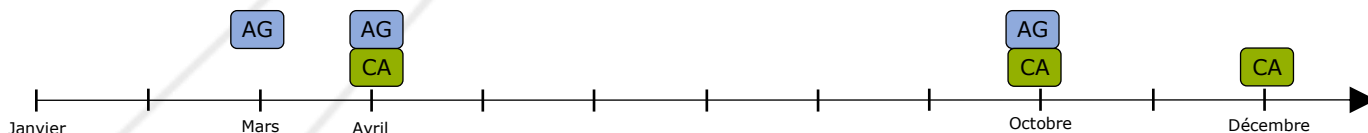
Par ailleurs, il est rappelé que lors de la modification des statuts de l'ATD16 le 8 novembre 2017, un troisième poste de vice-président avait été créé. L'élection à ce poste de Rémy MERLE a donc eu lieu lors de la réunion du Conseil d'Administration du 4 avril 2018.

La composition du Conseil d'Administration (suite au CA du 4 Avril 2018)



LE CALENDRIER INSTITUTIONNEL

En 2018, trois assemblées générales et trois conseils d'administration ont eu lieu.



B

BUDGET



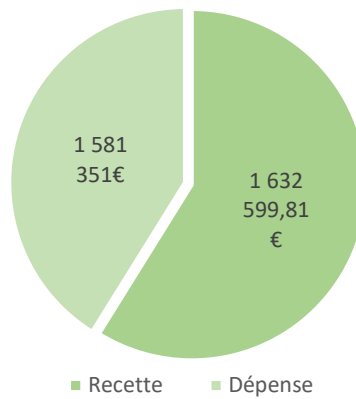
Sous réserve de la validation du compte administratif lors de l'Assemblée Générale du 8 avril prochain.

Le budget principal de l'Agence (M14) se clôt en 2018 à hauteur de 1 632 599,81 € en recettes et 1 581 351 € en dépenses pour la section de fonctionnement et avec 239 771,98 € en recettes et 500 946,15 € en dépenses pour la section d'investissement. Cette dernière a été fortement impactée par le financement de la réhabilitation du Domaine de La Combe.

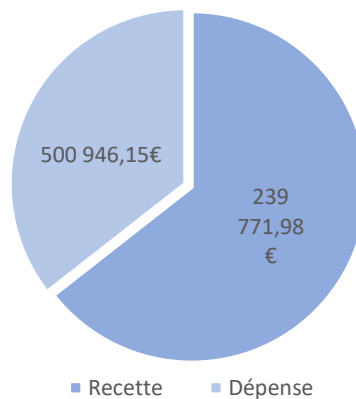
La participation forfaitaire votée par le Département était de 350 000 € et les cotisations des différentes structures adhérentes se sont élevées à 748 151 €.

Répartition du budget **M14** de l'ATD16 en 2018

Fonctionnement



Investissement





CHARGE DE TRAVAIL

LE NOMBRE DE SOLLICITATIONS

En 2018, l'ATD16 a fait face à un très fort niveau de sollicitations avec **7503 nouvelles demandes** (tout domaine d'activité confondu). L'augmentation du nombre d'adhérents (notamment des intercommunalités et grandes communes) n'a, bien entendu, pas manqué d'entraîner une augmentation corrélée du nombre de sollicitations. Outre l'augmentation en volume, force est de constater que le niveau de complexité des différentes sollicitations tend à se renforcer tant du point de vue juridique que technique et numérique. L'année 2018 a ainsi vu émerger des demandes de sollicitations de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême, de l'Établissement Public du Chambon (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et Juridique), etc.



Les 7503 sollicitations reçues en 2018

				Total AMO						Total NUM
2017	92	81	111	284						
2018	77	79	175	331	1235	4825	632	269	211	7172
≠	-16%	-2%	+58%	+16%						

L'IMPACT DES RÉFORMES

La totale dématérialisation des marchés publics

Depuis le 1^{er} octobre 2018, les procédures de passation relatives à un marché supérieur ou égal à 25 000 € HT doivent faire l'objet d'une totale dématérialisation. Il en ressort notamment des plis devant être remis exclusivement par voie électronique et des échanges 100% numérique durant la phase de passation du marché (régularisation, demande d'informations sur la consultation, courrier de rejet, attribution, notification). De même, dans les deux mois suivant la notification d'un marché public, les données essentielles de ces derniers doivent faire l'objet d'une publication sur le profil acheteur.



Cette réforme de la commande publique n'a pas manqué d'avoir un fort impact sur le travail des différents services de l'ATD16 en cette fin d'année et tout particulièrement sur le Secrétariat Technique et Administratif de l'ATD16 (mise en ligne des marchés publics et ouverture des plis dématérialisés), le Service Juridique et Financier (rédaction des nouveaux marchés et conseils juridiques aux adhérents) et le Service Administration Numérique (délivrance de certificats de signature électronique, de parapheur électronique, etc...).

Le prélèvement à la source

Le prélèvement à la source, entré en vigueur le 1^{er} Janvier 2019, a lui aussi suscité son lot de questions et de demandes d'assistance de la part des collectivités venant impacter l'activité quotidienne du Service Administration Numérique. Un fort accompagnement a été nécessaire, afin d'expliquer à la fois la réforme ainsi que sa mise en œuvre pratique dans les logiciels. L'ATD16 a également accompagné les collectivités tout au long de la phase de préfiguration (d'octobre à décembre), qui a permis de "tester" le prélèvement à la source en amont de son entrée en vigueur.





A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Le Répertoire Électoral Unique

Créé par la loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016, ce répertoire permanent réforme totalement les modalités de gestion des listes électorales. Le Répertoire Électoral Unique recense en temps réel l'ensemble des électeurs de manière nationale et permanente, afin de produire des listes électorales au plus proche de la réalité, extraites et fournies aux communes avant chaque scrutin.



Si le Répertoire Électoral Unique changera fondamentalement le travail électoral dévolu aux mairies, il a rendu nécessaire un important travail préparatoire en amont [octobre à décembre 2018] de vérification, correction et validation des listes intégrées dans le REU 2018 via le Portail Elire.

Le Service Administration Numérique de l'ATD16 n'a, là encore, pas manqué d'accompagner les collectivités adhérentes dans cette phase préparatoire.

Les communes nouvelles

Enfin, cette année encore, nombreuses ont été les communes à se regrouper sur le territoire Charentais. Là encore, l'ATD16 a assisté les collectivités dans cette migration numérique (fourniture des matériels et serveurs correspondants, reprises et fusion de l'ensemble des données des anciennes entités...).



LES DÉLAIS DE RÉPONSE

L'ATD16 associe, au sein d'une même structure, un ensemble d'expertises complémentaires via une **équipe de 25 collaborateurs, au service de plus de 400 collectivités adhérentes.**



Dès lors, et même si les équipes de l'ATD16 mettent tout en œuvre pour réduire autant que faire se peut les délais de réponse, ces derniers peuvent, à certaines périodes et pour certaines thématiques, ne pas s'avérer à la hauteur des attentes des collectivités.

PERSPECTIVES 2019 : LE NOUVEAU CANAL QUALITÉ DE L'ATD16

En 2019, un nouvel espace permanent d'évaluation sera ouvert aux adhérents à l'ATD16 via une nouvelle rubrique GLPI et via le mail **qualite@atd16.fr**. Les collectivités pourront donc, en temps réel, exprimer leurs pistes d'amélioration notamment en matière de délais de réponse.

2
0
1
9

D

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

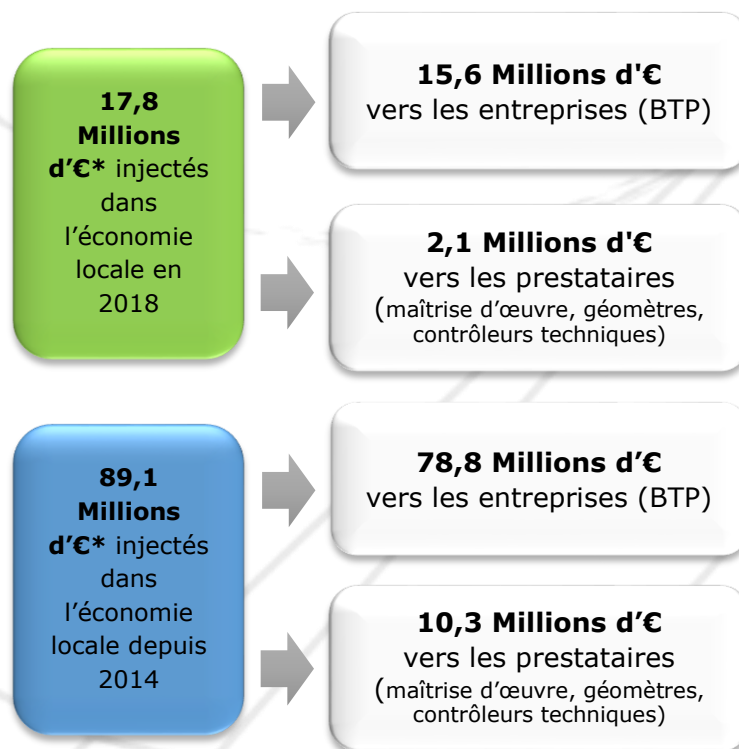


L'année 2018 a été l'occasion pour l'ATD16 d'assister les collectivités à la passation de 51 marchés de maîtrise d'œuvre. L'ampleur financière de certaines opérations a rendu parfois nécessaire la mise en œuvre de procédures formalisées en alternative aux procédures adaptées (Construction d'une gendarmerie à Mansle pour la Communauté de Communes Cœur de Charente, Groupe scolaire de Brossac pour la Communauté de Communes des 4B...).

Dans le cadre de ces 51 nouveaux marchés, ce sont donc près de **17,8 millions d'euros*** qui ont été investis en 2018 par les collectivités de Charente en direction des entreprises de Bâtiments Travaux Publics en premier lieu, mais également vers les prestataires de services (maîtres d'œuvre, coordonnateurs SPS, contrôleurs techniques, géomètres...).

Depuis l'ouverture de l'agence, l'assistance à la passation de marchés publics de maîtrise d'œuvre représente 201 dossiers, ce qui porte à 89,1 millions d'euros le montant total injecté à court et moyen terme dans l'économie locale.

Montant injecté dans l'économie locale



* Selon les montants d'enveloppe financière prévisionnelle fixés par la collectivité au sein des dossiers de consultation publiés.



FORMATIONS AUX ADHÉRENTS

Dans la continuité de la pratique du SDITEC, l'ATD16 a souhaité proposer à ses adhérents une offre de formation en adéquation avec ses champs d'expertise. Il est rappelé que l'ATD16, à l'instar du SDITEC, n'est pas un organisme de formation agréé. Dès lors, les sessions proposées ne permettent pas de répondre automatiquement aux enjeux du Droit Individuel à la Formation ou des journées de professionnalisation des agents titulaires. Il s'agit uniquement de formations internes et gratuites pour les adhérents.



Une offre de formation a donc été proposée en renouvelant l'ancienne offre du SDITEC tout en la recentrant sur les métiers de base de l'ATD16 et en prenant en compte également les missions du volet AMO. Elle se fait sur la base de deux formules à savoir les ateliers pratiques (à visée opérationnelle) et les formations internes (à visée plus théorique).

En plus de ces formations internes "ponctuelles", 110 formations sur les outils numériques (parapheur électronique, ...) ont été dispensées par le Service Administration Numérique en 2018.

o LES ATELIERS PRATIQUES

À partir de leurs propres dossiers et des tâches qu'ils leur appartiennent de réaliser, les participants bénéficient d'un appui « expert » pour mener à bien leur travail, dont la majeure partie sera réalisée à l'issue de la séance.

<u>MISE EN LIGNE D'UN MARCHÉ PUBLIC :</u> (2 SESSIONS)	Une assistance pour mettre en ligne et en direct son propre marché dans le cadre de la dématérialisation totale des procédures.
<u>RÉDACTION D'UN MARCHÉ PUBLIC EN PROCÉDURE ADAPTÉE :</u> (2 sessions)	Une aide à la rédaction d'un marché à partir du besoin exprimé par la collectivité, des modèles juridiques élaborés par l'ATD16 et des conseils avisés de ses juristes.
<u>ADRESSAGE DES VOIES ET NUMÉROTATION DES HABITATIONS :</u>	Un appui de la cellule SIG afin de numériser l'ensemble de ces informations sur un outil de cartographie.
<u>LES REGISTRES ET AUTODIAGNOSTICS DES ERP :</u>	Une aide à la rédaction des registres en matière d'accessibilité, de sécurité et de qualité de l'air.



FORMATIONS AUX ADHÉRENTS

LES FORMATIONS INTERNES

<u>SAUVETEURS SECOURISTES DU NUMÉRIQUE :</u> (3 SESSIONS)	Lire et déjouer les pièges tendus par les pirates. Adopter les bons réflexes en cas de cyber-attaque.
<u>PRISE EN MAIN D'X'MAP LE NOUVEL OUTIL CARTO ! :</u> (2 sessions)	Accompagnement dans la prise en main de l'outil.
<u>NOS OUTILS NUMÉRIQUES DU QUOTIDIEN :</u>	Tirer le meilleur usage ou découvrir les solutions comprises dans l'adhésion annuelle : <ul style="list-style-type: none"> • Courriel, calendrier, contacts, envoi de fichiers lourds, gestion électronique de document, • Dématérialisation du contrôle de légalité et convocation électronique des assemblées, • Parapheur électronique.
<u>CLUB UTILISATEURS DES LOGICIELS MÉTIERS JVS MAIRISTEM</u>	Ce club d'utilisateurs a pour vocation à faire un point d'actualité et de permettre d'envisager sereinement vos pratiques dans ces perspectives. <ul style="list-style-type: none"> • Le prélèvement à la source, • Chorus, • La gestion du PES, • Registre État civil et élections, PACS...
<u>GESTION DE CIMETIÈRES : L'EXEMPLE DE LA SOLUTION R'CIM</u>	Optimiser et accélérer la gestion de votre cimetière grâce à une solution logicielle.
<u>POINT SUR LA RÉFORME DT/DICT ET PRÉPARATION À LA FORMATION AIPR</u>	Faire le point sur la réglementation et les enjeux pour la collectivité. Bénéficiez des meilleurs conseils pour appréhender le guichet unique. S'exercer à l'AIPR dans les conditions réelles de l'examen sur le module d'entraînement (questions réelles).
<u>LES CONCESSIONS ET LES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC</u>	Comprendre l'environnement juridique de ces modes de gestion : textes applicables, caractéristiques, étapes clés de la passation, etc....
<u>PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS : ZOOM SUR LA DÉMATÉRIALISATION ET LE SOURÇAGE</u>	Les aspects juridiques et pratiques de la dématérialisation et du sourçage.

PERSPECTIVES 2019 :

En 2019, les formations les plus plébiscitées se verront reconduites et enrichies de nouvelles sessions en lien avec l'actualité ou avec les demandes émanant des collectivités (initiation à l'univers informatique, charte Marianne, etc.).

2
0
1
9



GLPI (OUTIL DE DEMANDE D'ASSISTANCE)



L'une des attentes exprimées clairement par les communes adhérentes au volet numérique était de voir améliorer le processus de mise en relation avec les experts numériques de l'Agence Technique. En effet, les regrets se portaient sur des rappels parfois trop longs, sur des difficultés croissantes à joindre les experts métiers et sur le souhait d'une meilleure garantie de la bonne prise en compte et de la bonne compréhension des questions posées. En effet, l'ensemble des demandes convergeait jusqu'alors vers le standard général.

Afin de répondre à l'ensemble de ces préoccupations, l'année 2018 a été consacrée à l'étude de nouveaux outils de communication avec d'une part, la mise en œuvre d'un nouveau standard téléphonique de lignes directes (pour joindre le Service Administration Numérique et le Service Matériel Système et Réseaux) et d'autre part, le déploiement de tickets d'assistance [GLPI].

Afin de s'assurer que ce nouvel outil répondait bien aux besoins des adhérents, une expérimentation a été mise en œuvre entre mai et septembre 2018 auprès des communes de plus de 2000 habitants. Il en est ressorti un bilan favorable puisque que la plupart des sondés trouvent l'outil simple d'usage, efficace (délai de réponse satisfaisant, priorisation des urgences effective et bien vécue) et estime que la relation humaine reste au centre des relations (meilleure compréhension de la demande, relation avec l'expert-métier toujours très bonne, 93% des sondés recommandent le ticket aux autres collectivités).

Face à ce bilan, la généralisation du dispositif a été actée lors de l'Assemblée Générale du 15 Octobre 2018 : **l'ensemble des adhérents et des bénéficiaires de prestations peuvent désormais saisir l'ATD16 via le ticket GLPI.** C'est ainsi que 647 comptes utilisateurs GLPI ont été créés en 2018 et 2343 tickets ont été réalisés par les adhérents eux-mêmes.

Malgré la généralisation de ce nouvel outil de communication privilégié, le standard téléphonique restera bien entendu ouvert à l'exception d'une **demi-journée de fermeture par semaine (le jeudi matin)** afin de faciliter la disponibilité des équipes du Secrétariat pour la mise en ligne des marchés publics. Dès lors, sur cette seule demi-journée, les demandes d'assistance ne pourront se faire que par tickets.

The screenshot shows the GLPI ticket creation interface. At the top, there are dropdown menus for 'Type' (set to 'Demande') and 'Catégorie'. Below this is the 'Acteur' section, split into 'Demandeur' and 'Attribué à'. The 'Demandeur' field is set to 'glpi' with a status '(En cours : 127)'. There are options for 'Suivi par courriel' (set to 'Oui') and a 'Courriel' field. The 'Attribué à' field is empty. Below the actor section is the 'Urgence' dropdown, set to 'Moyenne'. The 'Titre' field is empty and has a red border. Below the title is a rich text editor with a toolbar containing bold, italic, text color, background color, bulleted list, numbered list, table, link, image, and other icons. The 'Description' field is a large text area. Below the description is a section for 'Tickets liés' and a 'Fichier' section with a 'Glissez et déposez votre fichier ici, ou Parcourir...' button and a note 'Aucun fichier sélectionné.' At the bottom right of the form is an 'Ajouter' button.



HARMONISATION

La fusion avec le SDITEC au 1^{er} Janvier a rendu nécessaire l'harmonisation d'un certain nombre de dispositifs.

○ **UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE**

Depuis 2014, l'Agence technique de la Charente disposait d'une identité visuelle bien intégrée et appréciée de ses adhérents et partenaires. Néanmoins, suite à la dissolution du SDITEC et à l'intégration d'un nouveau volet numérique, il est apparu souhaitable que cette identité visuelle prenne acte de ce changement.



Pour ce faire, la société « SCOOP TOUJOURS » (domiciliée à Bioussac) créatrice du logo initial, a été sollicitée afin de faire évoluer celui-ci pour marquer à la fois la création du volet numérique et la nouvelle organisation afférente de l'ATD16. L'objectif sous-jacent est la projection de l'ATD16 dans une nouvelle dimension unifiée et cohérente.

Les élus de l'ATD16, lors de l'Assemblée Générale du 15 Mars dernier, ont donc fait le choix d'une nouvelle identité visuelle parmi six esquisses proposées.

○ **PERSPECTIVES 2019 : LA REFONTE DU SITE WEB**

Cette nouvelle identité visuelle s'accompagnera, en 2019, d'une refonte du site internet intégrant notamment la déclinaison de l'ensemble des nouvelles missions de l'ATD16 et des acteurs qui les portent au quotidien.



○ **L'HARMONISATION DES BARÈMES**

Le Conseil d'Administration a acté, lors de sa réunion du 4 décembre 2017, le fait que l'année 2018 soit une année de transition pour l'ATD16 « nouvelle mouture ». Dès lors, et afin de ne mettre aucune collectivité dans l'embarras, les règles en vigueur au SDITEC au 1^{er} janvier 2017 ont donc été reconduites à l'identique sur 2018 : plans de services, barèmes de cotisation des membres...



L'année 2018 a donc mise à profit pour qu'un groupe de travail réfléchisse sur de nouvelles modalités d'adhésion pour 2019 tout en veillant au modèle économique global. Ce groupe de travail intitulé "GT Barème 2019" est présidé par Madame Vian, Vice-Présidente et composé comme suit :

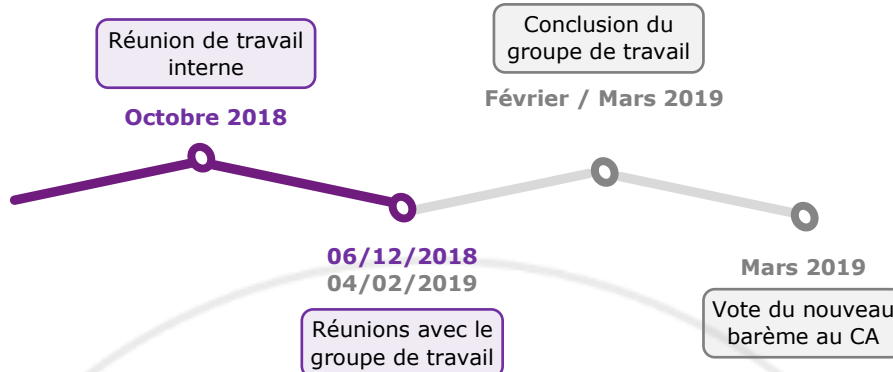
Sous la Présidence de Mme Vian

Membres du Collège 1	Membres du Collège 2	
	Marie-Jeanne VIAN Saint-Preuil	Serge GEIGER Calitom
Jacques CHABOT	Patricia THOMAS Rouillet-Saint-Estèphe	Michel DESAFIT Verrières
Thibaut SIMONIN	Clauddy SEGUINAR Verteuil-sur-Charente	Jean-Luc MICHEL Sers
	Rémy MERLE Coulgens	José DUPUIS CDC Val de Charente
	Franck RASSAT Massignac	Jacques SAUZE Cellefrouin



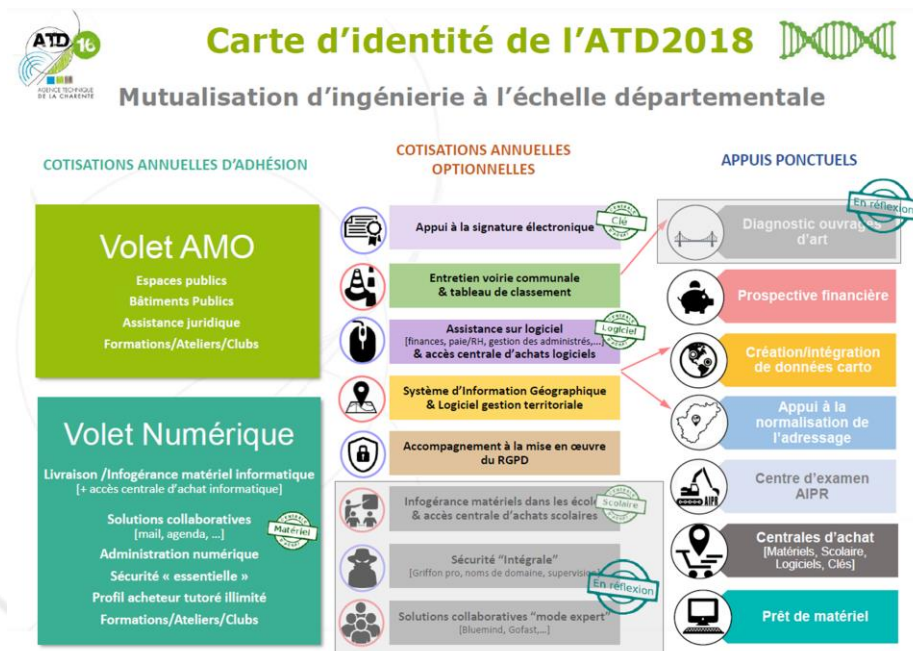
HARMONISATION

Ce groupe de travail s'est réuni le 6 décembre 2018 afin d'échanger sur les barèmes existants et d'esquisser des premières perspectives.



o PERSPECTIVES 2019 : LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE D'UN NOUVEAU BARÈME

Ce travail d'harmonisation se poursuivra en 2019 avec une nouvelle réunion du groupe de travail avant le vote du nouveau barème au Conseil d'Administration du 20 mars 2019.



2019

o L'HARMONISATION DES DISPOSITIFS

La mutualisation avec le SDITEC a enfin rendu nécessaire une unification des régimes indemnitaires précédemment mis en place au sein des deux structures. Cet exercice d'harmonisation a été très largement facilité par la philosophie du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) qui s'attache avant tout aux fonctions exercées et qui a donc été déployé au sein de l'Agence en 2018.





LA COMBE : VITRINE DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX D'INGÉNIERIE AUX COMMUNES

Pour mémoire, l'Agence Technique Départementale réalise d'importants travaux de réhabilitation des lots 5 et 7 du domaine de la Combe à Saint-Yrieix-sur-Charente (dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage du département).

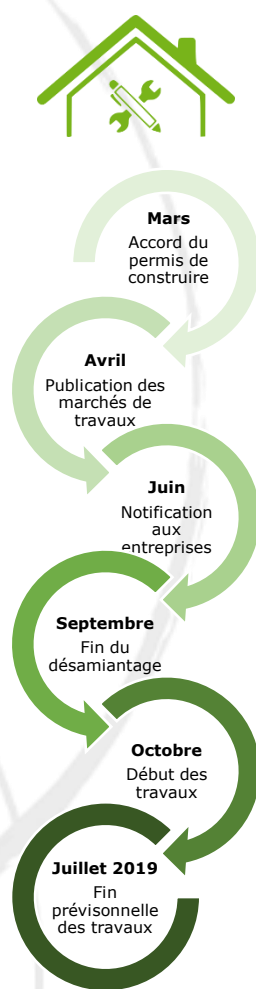
Outre la réunification de l'ensemble des équipes de l'ATD16 au sein d'un même site (actuellement partagées entre Champniers et L'Houmeau), l'intégration de cet ensemble immobilier permettra à l'ATD16 d'être partie prenante d'une vitrine départementale réunissant notamment La Maison des Sports de la Charente (dont le Comité Départemental Olympique et Sportif) et le Syndicat Mixte Charente-Eaux qui réalise, lui aussi, des travaux de réhabilitation.

L'Agence Technique de la Charente et Charente Eaux ont donc souhaité tirer parti de la mutualisation des besoins pour pouvoir bénéficier d'une vision globale, d'éventuelles meilleures opportunités financières tout en assurant une qualité optimale des services associés. Pour ce faire, un groupement de commandes pour l'ensemble des marchés liés à cette opération (maîtrise d'œuvre et autres marchés de prestations intellectuelles connexes, travaux) a été constitué entre les deux structures.

Pour la bonne réussite de cette opération, la conduite d'opération a été confiée à la SAEML Territoires Charente. L'équipe de maîtrise d'œuvre est portée par Madame Frédérique Bua (architecte à Angoulême).

Le permis de construire a été obtenu en mars 2018 et les opérations de réhabilitation du site se sont par la suite poursuivies tout au long de l'année 2018. La livraison des travaux est prévue le 25 juillet 2019.

L'opération s'élève à 1 030 000 € TTC avec une participation du Conseil Départemental portée à 431 000 € TTC (pour les travaux d'amiante, menuiserie et étanchéité). Il est précisé que le montant investi par l'ATD16 sera compensée par une baisse de loyer.



○ PERSPECTIVES 2019 : LE DÉMÉNAGEMENT

La livraison des travaux est, à ce jour, prévue pour fin juillet 2019. L'intégration de ce nouveau site par les équipes devrait donc avoir lieu durant l'été ou au plus tard, en septembre 2019.

2019



Pour mémoire, l'ATD16 met à disposition de ses adhérents au volet numérique la plateforme marchés publics AWS.

- **UN ACCOMPAGNEMENT TUTORÉ PROPOSÉ PAR LE STAM [SECRETARIAT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF MUTUALISÉ]**

La mutualisation entre l'ATD16 et le SDITEC a rendu opportune la réorganisation de certaines missions telle l'assistance à la mise en ligne des marchés publics antérieurement proposée par le SDITEC et dont bénéficient aujourd'hui les adhérents au volet numérique de l'ATD16.

Anciennement exercée par le Directeur du SDITEC et le chef du service « Administration Numérique », cette assistance proposée aux adhérents trouve aujourd'hui sa place au sein du Secrétariat Technique et Administratif de l'ATD16. La transversalité de ce service de six personnes (en lien avec l'ensemble des missions techniques, juridiques et informatiques de l'ATD16) semble, en effet, gage d'un accompagnement optimal pour l'adhérent usager.

Dès lors, en 2018, le Service a assisté les collectivités de Charente dans **106 mises en ligne** de marchés publics, **89 ouvertures de plis** et **16 (depuis le 1^{er} octobre 2018) assistances à la totale dématérialisation après** l'ouverture de plis (information des non retenus, notification, etc...).

Outre l'accompagnement humain, un guide pratique de mise en ligne a été élaboré par le STAM avec pour ambition de dédramatiser la matière et d'offrir le meilleur appui méthodologique, technique et juridique.



L'appui proposé

Prise de contact avec l'ATD16

- 7 jours avant, la collectivité prend contact avec l'ATD16 pour fixer le RDV d'aide à la mise en ligne.

Préparation de la mise en ligne du marché

- La collectivité envoie les pièces de son marché par mail à l'ATD16.
- Elle met à jour le logiciel JAVA.
- Elle procède au classement des documents comme indiqué dans le guide.
- Elle renseigne la plateforme AWS.
- L'ATD16 crée/vérifie les comptes presse et AWS de la collectivité.

Mise en ligne du marché

- La collectivité contacte l'ATD16 à l'heure convenue pour procéder à l'aide à la mise en ligne.



MISE EN LIGNE DES MARCHÉS PUBLICS

○ LE PARTENARIAT ENTRE L'ATD16 ET LE GROUPE SUD-OUEST [VOLET NUMÉRIQUE DE L'ATD16]

La réglementation en matière de marchés publics rend nécessaire l'accomplissement par les collectivités de certaines mesures de publicité. Dans ce contexte, il a semblé opportun à l'ATD16 de pouvoir faire bénéficier ces derniers de tarifs avantageux en la matière. Un partenariat avec le groupe Sud-Ouest a donc été noué en 2018.



Dès lors, pour les marchés inférieurs à 90 000 € HT, pour lesquels une publicité adaptée à l'objet du marché est requise, les collectivités adhérentes au volet numérique peuvent publier un avis de marché réduit sur le journal de leur choix (Charente Libre ou Sud-Ouest) pour un montant de 95 € HT. Il est précisé qu'en l'absence de partenariat, la publication d'un avis sur un seul journal n'est pas rendue possible et que seul un avis sur les deux journaux (pour un montant de 215€ HT) est envisageable.

Tarifs issus du partenariat ATD16/Sud-Ouest

MAPA < 90 000€	MAPA > 90 000€
95€ l'avis sur un support [Contre 215€ l'avis sur deux supports en l'absence de partenariat]	590€ sur l'avis intégral [contre 1200€ en l'absence de partenariat]

○ PERSPECTIVES 2019 : LA PROPOSITION D'UN NOUVEAU GUIDE

Face aux nombreuses questions juridiques et pratiques émanant de la totale dématérialisation des marchés publics, un guide pratique complémentaire sera élaboré par le STAM pour orienter les collectivités dans l'ouverture des plis sur AWS et les étapes y faisant suite (demandes de régularisation via des « guichets restreints », signature dématérialisée, notification, etc...).



2019



NOUVELLES MISSIONS (MISES EN ŒUVRE EN 2018)



ADRESSAGE

Les enjeux relatifs à l'adressage normalisé sont nombreux : permettre l'intervention rapide des services d'urgence, garantir l'acheminement des courriers et des colis, optimiser la collecte des déchets ou le recouvrement de l'impôt, assurer la navigation GPS et tout récemment catalyser l'arrivée de la fibre optique en Charente.

Or, l'adressage numérique proposé par La Poste est souvent jugé trop onéreux par les collectivités, de sorte que l'ATD16 a été sollicitée pour proposer une offre mutualisée complémentaire dans le cadre de ses missions.

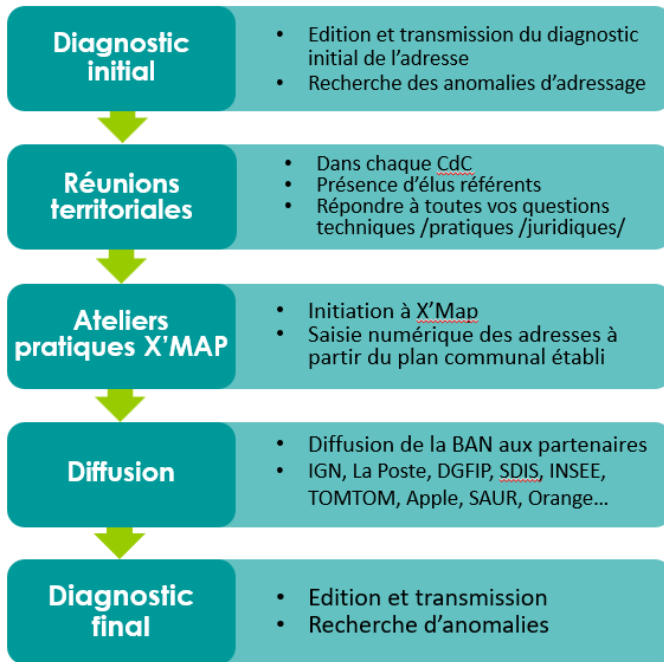
Le Conseil d'Administration a donc décidé le 15 octobre dernier, d'engager l'accompagnement des collectivités sur la voie d'un adressage normalisé, sur la base de deux types de barèmes au choix de la collectivité.



Guide pratique

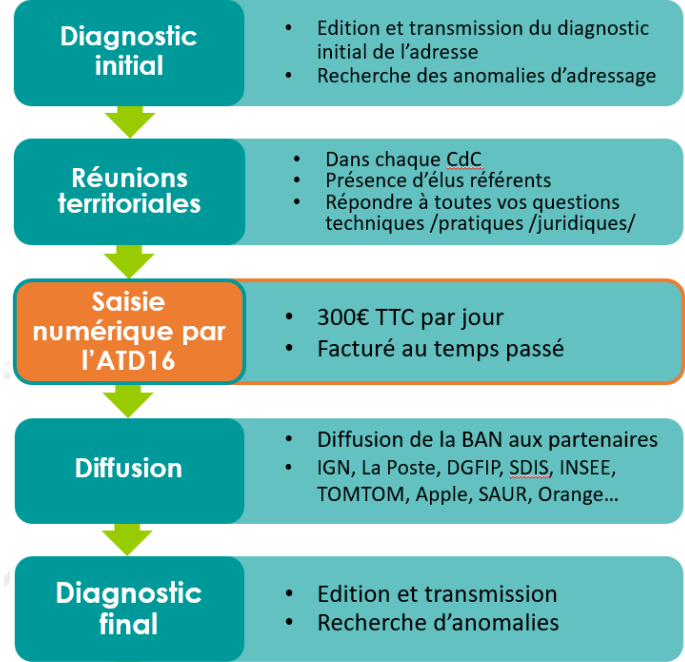
Guide technique

Barème Supervision



500€ pour les moins de 1000 habitants
1000€ pour les plus de 1000 habitants

Barème Délégation



500€ + coût réel de la saisie pour les moins de 1000 habitants
1000€ + coût réel de la saisie pour les plus de 1000 habitants

L'agenda 2018 :

En lien avec ces barèmes, des réunions ont d'ores et déjà été organisées en 2018 :

Premières réunions organisées en fonction du déploiement de la fibre :

- **Le mardi 6 novembre** à 14h30 à Montmoreau, salle Henry Dunant,
- **Le jeudi 15 novembre** à 14h30 à Mansle, salle Louis Léaud.

Premiers ateliers « saisie du plan d'adressage », salle informatique de la Canopé de l'Oisellerie, à La Couronne :

- **Le jeudi 11 décembre à 9h00**



NOUVELLES MISSIONS (MISE EN ŒUVRE EN 2018)



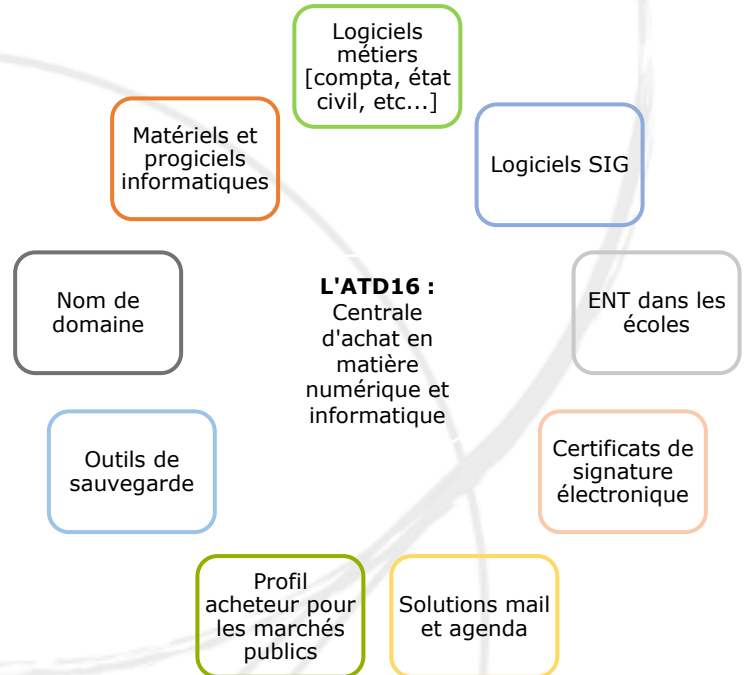
ACHAT

Suite à la fusion avec le SDITEC, il a semblé opportun pour l'ATD16 de se doter d'une nouvelle fonction de pilotage stratégique. À ce titre, une fonction d'assistante achat a été créée (parmi le personnel existant) et a été rattachée au Service Juridique et Financier de l'ATD16.

Cette mission a bien entendu, une visée interne en incluant l'ensemble des marchés et contrats passés par l'ATD16 pour ses besoins propres mais également externes, au bénéfice de ses adhérents. L'ATD16 est, en effet, conformément à l'article 3 de ses statuts, centrale d'achat pour ses collectivités adhérentes.

Le bilan de l'année 2018

L'année 2018 a été dense avec **731 commandes passées** soit un volume financier de 565 000 €. L'année a également été marquée par la passation d'un nouveau marché [Environnement Numérique de Travail dans les Écoles], le renouvellement de cinq contrats, la préparation du renouvellement de deux des principaux marchés de l'ATD16 avec pour l'un d'eux l'organisation d'une session de sourcing (échanges préalables avec les opérateurs économiques dans le but d'aboutir à une définition plus efficiente des besoins).



Le lien avec d'autres centrales d'achat

L'année 2019 a également été l'occasion pour l'ATD16 de se rapprocher d'autres centrales d'achat. Des contacts ont ainsi été noués avec l'UGAP, et l'ATD16 a adhéré à l'AMPA et à sa centrale d'achat CAPAQUI. Le but de ces mises en relations est, bien entendu, de bénéficier de prix compétitifs dans les achats nécessaires au fonctionnement quotidien de l'ATD16 mais également d'être en mesure d'identifier les produits susceptibles de répondre aux besoins des collectivités dans les domaines où l'ATD16 n'est pas centrale d'achat (équipements pour l'entretien des espaces verts etc...).



PERSPECTIVES 2019 : LE RENOUVELLEMENT DES PRINCIPAUX MARCHÉS

2
0
1
9

Les principaux marchés publics passés par l'ATD16 en tant que centrale d'achat (matériels informatiques, logiciels métiers et logiciels SIG) arriveront à leur terme en 2019 et devront faire l'objet, d'un renouvellement par l'ATD16 afin que les collectivités bénéficient d'une continuité de services en la matière.



NOUVELLES MISSIONS (MISE EN ŒUVRE EN 2018)



LE DÉVELOPPEMENT DES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

La commande publique constitue un véritable levier en faveur du maintien et du développement du tissu économique et social du territoire. Les outils à disposition des acheteurs publics sont, en effet, multiples et se sont notamment vus renforcés par la réforme des marchés publics d'avril 2016. Or, les marchés publics sont souvent perçus, par les TPE-PME et les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), comme administrativement trop complexes et insuffisamment adaptés à l'insertion des publics en situation de vulnérabilité.

Dans ce contexte, un groupe de travail a émergé et un protocole de partenariat a été signé (entre l'ATD16, l'État, la Région, le Département, le Grand Angoulême, l'AMF16, la CAPEB, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'AFPA, le réseau INAE et la mission locale ARC Charente) avec pour objectif de favoriser, sur le territoire charentais, l'accès aux marchés publics des TPE-PME et des SIAE.

L'ATD16 a été vue par l'ensemble des membres du groupe de travail comme une structure porteuse opportune en raison de son champ d'action départemental et de sa mission tournée à 100 % vers les collectivités de Charente. Le nombre de marchés publics pour lesquels elles jouent un rôle en termes de rédaction et/ou d'assistance à la passation contribuent à renforcer les attentes en la matière.

Dans ce contexte et face aux demandes juridiques de plus en plus importantes émanant des adhérents, un poste de chargé(e) de mission clauses sociales et affaires juridiques a vu le jour, en 2018. Ce dernier a été, en partie, cofinancé par le Département et la DIRRECTE. Cette nouvelle mission a pour objet de sensibiliser activement et d'accompagner les acheteurs publics dans la mise en œuvre des différents outils juridiques activables (allotissement, marchés réservés, clauses d'insertion, etc.)

Le bilan de l'année 2018

Une communication active autour de cette mission a été mise en œuvre en 2018 auprès de l'ensemble des acteurs concernés afin de créer une chaîne vertueuse en la matière.



Afin de favoriser la collaboration entre les entreprises et les SIAE, des réunions spécifiques à destination des TPE-PME et des SIAE ont été organisées à l'automne 2018 :

- Le 11/09 à Châteaubernard
 - Le 13/09 à Mornac
 - Le 28/09 à Barbezieux-Saint-Hilaire
 - Les 03/10 à Tusson
- } Ces dernières ont réunies 21 SIAE et 10 entreprises.

Les premiers effets concrets s'en sont fait ressentir avec l'engagement (par délibération) de 5 collectivités à la mise en œuvre d'une démarche d'insertion par l'activité économique dans le cadre de leur projets et la production de 4 marchés de travaux (dont celui de La Combe) intégrant des leviers en matière d'insertion par l'activité économique.

PERSPECTIVES 2019 : UN ANCRAGE DE CETTE POLITIQUE AU SEIN DE L'ATD16

Même si le cofinancement partenarial de cette politique prendra fin au 30 Avril 2019, l'ATD16 veillera à capitaliser cette expérience et à l'ancrer au sein de ses pratiques quotidiennes tant pour ses achats internes que dans les conseils qu'elle prodigue, au quotidien, aux collectivités adhérentes.

2019



NOUVELLES MISSIONS (MISE EN ŒUVRE EN 2018)



○ ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL DANS LES ÉCOLES

Dans le cadre de sa mission de centrale d'achat, l'ATD16 a, en 2018, souhaité élargir la gamme des prestations proposées aux adhérents de son volet numérique en permettant à ces derniers d'avoir accès à la fourniture, mise en service et maintenance d'un Environnement Numérique de Travail à destination des élèves des écoles primaires de Charente.

Un Environnement Numérique de Travail (ENT) désigne un ensemble intégré de services numériques choisis et mis à disposition de tous les acteurs de la communauté éducative d'une ou plusieurs écoles ou d'un ou plusieurs établissements scolaires. Il offre ainsi un lieu d'échange et de collaboration entre ses usagers, et avec d'autres communautés en relation avec l'école ou l'établissement. Il accompagne chaque élève dans son identité numérique, dans un espace bienveillant et strictement limité.

Une procédure de mise en concurrence a ainsi été mise en œuvre en juin 2018, avec le concours de l'Éducation Nationale, du Réseau Canopé, du Rectorat et du Conseil Départemental.

L'offre retenue est celle de Open Digital Éducation pour un montant de **204 € TTC par école pour une durée de 2 ans.**



Un service en ligne simple et intuitif, sécurisé

- **Exemple d'applications proposées**
- Communication : messagerie, blog, actualité, carnet de liaison.
- Pédagogie : cahier multimédia, carte mentale, pad collaboratif.
- Vie scolaire : cahier de texte, casier.
- Gestion : espace documentaire, assistance, export, statistiques.





NOUVELLES MISSIONS (MISE EN ŒUVRE EN 2018)



INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Dans un contexte d'adhésion de collectivités de strate importante et de raréfaction des ressources mobilisables pour les collectivités, l'ATD16 a souhaité permettre à ses adhérents d'avoir accès à un **appui stratégique en matière de finances**.

Cette option recouvre en premier lieu, l'examen sur les dernières années de l'évolution des dépenses et des recettes (et donc l'épargne afférente) afin d'en dégager certaines tendances **[analyse rétrospective]**. Par la suite, à la lumière des évolutions définies, la santé financière de la collectivité dans les années futures est envisagée, tout comme sa **capacité financière à mettre en œuvre son programme pluriannuel d'investissement** en intégrant, le cas échéant, certaines stratégies financières (réduction des dépenses de fonctionnement, hausse des taux d'imposition, réduction des dépenses d'investissement, etc...) **[analyse prospective]**.

Afin de déterminer au mieux la méthode d'intervention propre à cette nouvelle option (temps à passer, contenu des documents...), cette nouvelle forme d'assistance a été conduite, dans un premier temps, en mode expérimental. L'année 2018 a été l'occasion d'expérimenter cette nouvelle mission auprès de deux collectivités, aux attentes différentes.

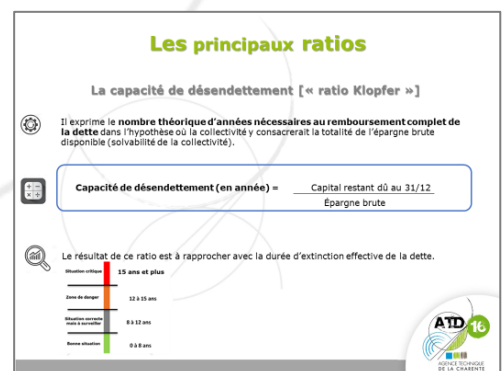
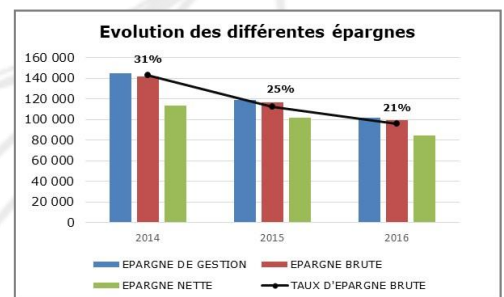
En premier lieu, l'ATD16 a apporté son appui à une première commune, de 500 habitants qui avait sollicité l'appui de l'ATD16 afin d'envisager la faisabilité technique de plusieurs projets et souhaitait donc désormais pouvoir disposer d'éléments lui permettant d'apprécier sa capacité financière à les mettre en œuvre.

La commune souhaitait donc que l'ATD16, élabore pour son compte une note d'analyse financière en la matière. Un document a donc été rédigé et présenté à la collectivité avec un souci de vulgarisation des concepts et méthodes abordés.

En second lieu, une autre collectivité (commune nouvelle d'environ 1 000 habitants) souhaitait bénéficier d'un appui de l'ATD16 dans l'élaboration, en interne, par la commune, d'un document d'analyse. L'appui de l'ATD16 s'est donc résumé à un premier cadrage méthodologique de l'exercice et d'une supervision.

Suite à ces deux expérimentations, l'ATD16 est désormais à même de généraliser la démarche et de procéder à un appui (en mode délégation ou simple supervision) en la matière auprès des collectivités demandeuses.

Exemples de rendu





NOUVELLES MISSIONS (MISE EN ŒUVRE EN 2018)



○ L'ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DU RGPD

Les collectivités sont dépositaires directement ou indirectement d'un nombre important de données informatiques de leurs citoyens dites personnelles (adresses postales, état civil, coordonnées bancaires, passeport, navigation internet, réseaux sociaux,...). L'usage, le stockage et le partage de ces données constituent donc des enjeux non négligeables. En outre, le législateur fixe un certain nombre de contraintes en la matière. Ainsi, la mise en œuvre du Règlement Général de Protection des Données et la désignation d'un Délégué à la Protection des Données personnelles (DPD) obligatoire à compter du 25 mai 2018 sont des axes de progrès qui rentrent pleinement dans les missions d'assistance juridique et numérique de l'ATD16.

Le cycle de petits déjeuners de la sécurité numérique

Dans ce contexte, l'Agence a souhaité, en premier lieu, organiser 5 « petits déjeuners de la sécurité numérique » répartis géographiquement sur l'ensemble du département en présence de M. Guy Flament, délégué à la sécurité numérique de l'ANSSI (l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) pour la Nouvelle Aquitaine :

- Roumazières-Loubert le 1^{er} février 2018
- Côteaux-du-Blanzacais : le 1^{er} mars 2018
- Courcôme : le 15 mars 2018
- Dirac : le 28 mars 2018
- Jarnac : le 29 mars 2018

L'objectif de ces réunions territorialisées était de sensibiliser les élus et agents sur ces nouveaux enjeux mais également d'envisager le cas échéant, selon l'intérêt des adhérents en la matière, une réponse mutualisée à l'échelle de l'ATD16.

La mise en œuvre d'une expérimentation

Au vu de l'intérêt actif soulevé par les collectivités participantes en faveur d'une mutualisation de l'ATD16 en la matière, l'ATD16 a souhaité expérimenter la mise en œuvre d'une mission d'accompagnement en la matière auprès d'un nombre restreint de collectivités.

Parmi les entités ayant exprimées leur intérêt, 12 structures ont été désignées par tirage au sort et ont pu bénéficier de cette démarche expérimentale durant l'été 2018. L'ATD16 a, lors de cette expérimentation, mobilisé l'appui méthodologique de la Société DBK (Risk Management- Protection des données Personnelles).

La méthodologie déployée est une méthodologie basée sur une approche pragmatique, centrée sur les métiers de chaque collectivité et dans une logique d'amélioration continue.



Catégories	Entités expérimentales
Communes de moins de 500 hab	Ambernac Saint-Preuil
Communes comprises entre 500 et 2000 hab	Jauldes Saint-Même-les-Carrières
Communes comprises entre 2000 et 5000 hab	Châteaubernard Roumazières-Loubert
Communes de plus de 5000 hab	Gond-Pontouvre La Couronne
Syndicats / Établissements publics	Charente Eaux ATD16
Communautés de communes	Lavalette Tude Dronne 4 B Sud Charente
Total	12



NOUVELLES MISSIONS (MISE EN ŒUVRE EN 2018)

La généralisation de la démarche

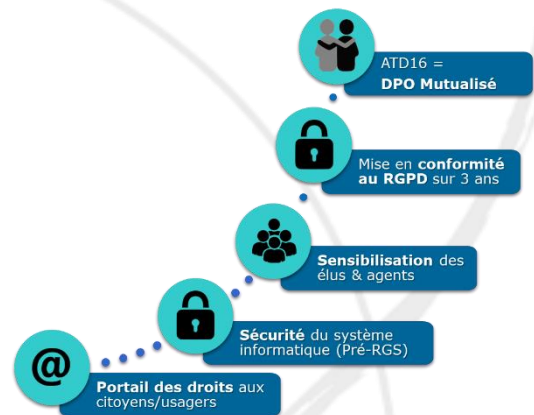
Suite à la conduite de cette expérimentation, l'ATD16 est en capacité de se porter DPO mutualisé pour ses adhérents et dans les accompagner juridiquement et méthodologiquement dans cette démarche de mise en conformité.

La mise en œuvre de cette nouvelle mission a donc été actée lors du Conseil d'Administration du 15 octobre dernier tout comme le recrutement d'un(e) Délégué(e) à la Protection des données. Fin décembre, une cinquantaine de collectivités avait d'ores et déjà souscrit à cette nouvelle mission optionnelle (en sus de l'adhésion de base au volet AMO ou au volet numérique).

Les étapes de la démarche



L'accompagnement proposé par l'ATD



o PERSPECTIVES 2019 EN MATIÈRE DE RGPD : LE PORTAIL DES DROITS

Outre le déploiement de cette nouvelle mission auprès de l'ensemble des collectivités y ayant souscrites, l'année 2019 sera consacrée au développement d'un « portail des droits » destinés à accueillir les demandes des citoyens de chaque commune en matière de droit (droit d'accès, portabilité, droit à l'oubli,...).

2019

o PERSPECTIVES 2019 : D'AUTRES NOUVELLES MISSIONS

Par ailleurs, en 2019, l'étude de trois nouvelles missions sera envisagée :

- Le diagnostic des ouvrages d'art,
- Les solutions collaboratives en mode expert (Gestion Électronique des Documents),
- L'infogérance matériels dans les écoles (en sus de l'accès déjà existant aux centrales d'achats pour le matériel informatique scolaire).



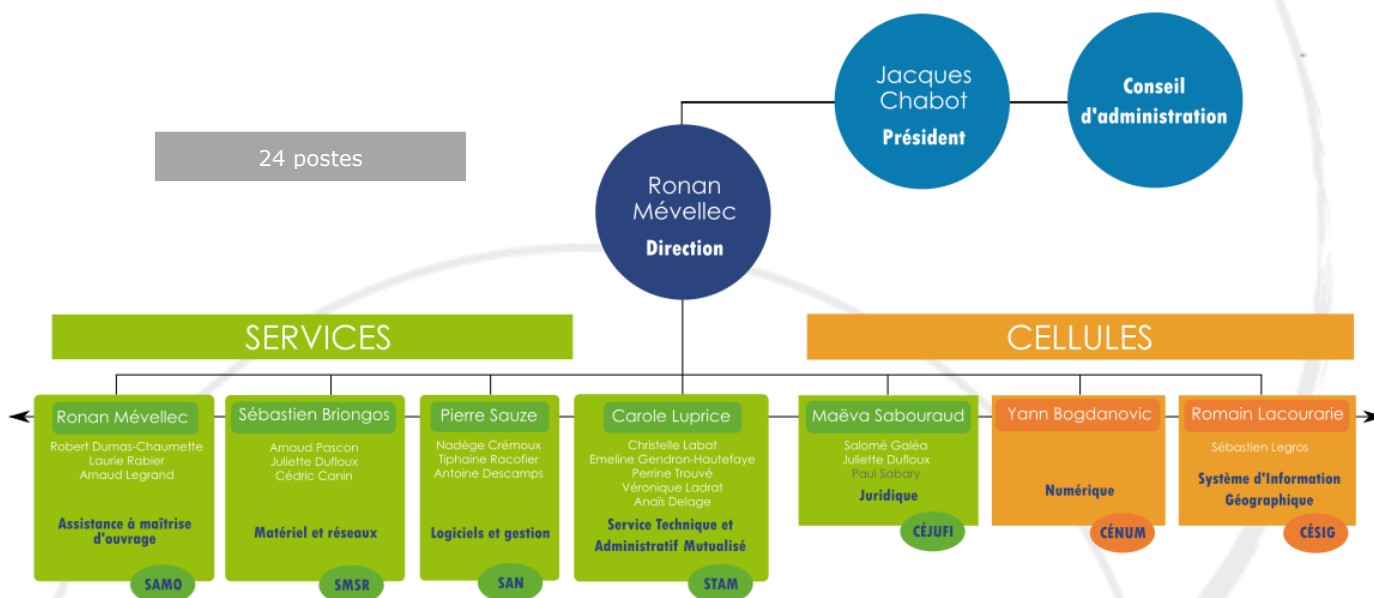
2019



ORGANIGRAMME DES SERVICES DE L'AGENCE



ORGANIGRAMME ATD 16



L'année 2018 a été marquée par l'arrivée à l'ATD16 de nouveaux agents :

- **Antoine DESCAMPS** en avril 2018 en tant que chargé de support [Service Administration Numérique : logiciels et gestion] – création de poste
- **Salomé GALÉA** en mai 2018 en tant que chargée de mission clauses sociales et affaires juridiques [Service Juridique et Financier] – création de poste
- **Cédric CANIN** en juin 2018 au Service Matériel, Système et Réseau [en tant que technicien]-remplacement
- **Yann BOGDANOVIC** en septembre 2018, comme responsable de la Cellule Numérique – remplacement
- **Dimitri BERNARD** en septembre 2018 avec le statut d'apprenti au Service Matériel, Système et Réseau

Le poste de Secrétaire Technique et Administrative occupé par **Anaïs DELAGE** depuis plus d'un an (*sur un emploi en CDD*) a par ailleurs fait l'objet d'une création au tableau des emplois de l'Agence lors du Conseil d'Administration du 15 octobre dernier.

○ PERSPECTIVES 2019 : L'ARRIVÉE D'UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accompagnement au RGPD, la fin de l'année 2018 a été consacrée au recrutement d'un délégué à la Protection des Données qui sera chargé d'exercer cette fonction pour l'ensemble des collectivités adhérentes souscriptrices de l'option. La prise de poste de Paul SABARY a été fixée au 7 janvier 2019.

2019



A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

En 2018, **352 notes de faisabilité techniques et juridiques** ont été réalisées, au sein du Volet Assistance à Maîtrise d’Ouvrage par le Service Assistance à Maîtrise d’Ouvrage (SAMO) et la Cellule Juridique et Financière. (CEJEFI)

o **L’ASSISTANCE À MAÎTRE D’OUVRAGE**

En 2018, **179 notes de faisabilité technique** [bâtiments, espaces publics, voirie] ont été produites par l’ATD16 afin d’accompagner les collectivités dans la définition et l’émergence de leurs projets multiples et divers.

Ainsi, 81 études de faisabilité en bâtiment ont été réalisées en 2018 avec des projets d’ampleurs (maisons de santé, salles des fêtes, groupes scolaires...) et 42 notes en espaces publics. Une vingtaine de ces notes de faisabilité ont servi de base aux collectivités pour leur demande de subvention DETR2018 (Dotation d’Équipement aux Territoires Ruraux). Le Service Assistance à Maîtrise d’Ouvrage a également été mobilisé suite aux intempéries du 4 juillet. Par ailleurs, environ la moitié des premiers rendus ont fait l’objet d’une mise en œuvre opérationnelle par les collectivités avec le lancement, en suivant, du marché de maîtrise d’œuvre.

Cette année encore, l’essoufflement des projets en matière d’espaces publics (aménagement de bourg, cimetière et lotissement) a été compensé par des demandes de faisabilités en matière d’entretien de la voirie communale. En effet, dans le cadre de cette option, 56 notes de faisabilité ont été rendues aux collectivités. Pour certains de ces projets, des suites opérationnelles ont été données avec une assistance juridique à la rédaction des marchés de travaux.

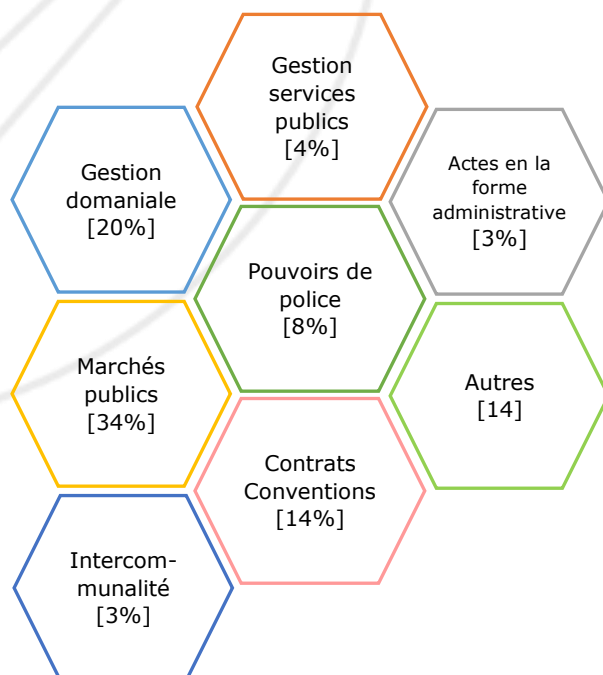


o **L’ASSISTANCE JURIDIQUE**

Dans le cadre de sa mission d’assistance juridique, 173 productions sont parvenues aux collectivités adhérentes à l’ATD16. En moyenne, l’envoi de la production a eu lieu 1 mois après la date de saisine de la collectivité.

Force est de constater cette année encore une diversification et une montée en complexité des questions posées, telle la mise en œuvre d’une procédure de délégation de service public, l’obligation de souscrire un contrat avec le Centre Français pour le Droit de Copie, des questionnements relatifs aux baux commerciaux et à leurs alternatives et surtout une demande accrue en matière de marchés publics.

Les 173 productions juridiques





PARTENARIATS



○ UN PARTENARIAT RENOUVELÉ

Les besoins exprimés par les collectivités sont multiples et transversaux. Dès lors, afin de répondre le plus pertinemment possible aux questions posées, l'Agence Technique a à cœur, pour chaque saisine, de croiser les regards de l'ensemble des partenaires publics et privés concernés.

C'est notamment dans cette perspective que **66 rendez-vous partenariaux (sur site)** ont été organisés en 2018 pour les projets en matière de bâtiments et d'espaces publics.

Pour un grand nombre de projets, une concertation étroite a été opérée avec les partenaires de la Charente pour assurer aux collectivités une continuité de services et une complémentarité de compétences : la Direction Régionale des Affaires Culturelles (pour les Monuments Historiques inscrits et classés), l'UDAP, le CAUE de la Charente et son point Info Énergie, le Centre Régional des Énergies Renouvelables, la SEM Territoires Charentes, et la SPLA GAMA.

○ UN PARTENARIAT ÉLARGI

L'année 2018 a, par ailleurs, été l'occasion pour l'ATD16 d'élargir le spectre de ses partenaires en nouant de nouvelles relations privilégiées avec :

- la DDT – service habitat : dans le cadre de l'assistance proposée par ces derniers en matière de procédure de péril,
- L'INAE (structure dédiée au développement de l'insertion) : dans le cadre de la mission Clauses Sociales de l'ATD16,
- L'Éducation Nationale et le Rectorat dans le cadre des Environnements Numériques de Travail dans les écoles,
- DECLIC : l'association nationale des structures publiques de mutualisation informatique et numérique,
- L'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel (AFCDP),
- Sud-Ouest : mise en ligne des marchés publics.



○ L'ORGANISATION D'UNE RÉUNION DE DIALOGUE AVEC LES MAÎTRES D'ŒUVRE

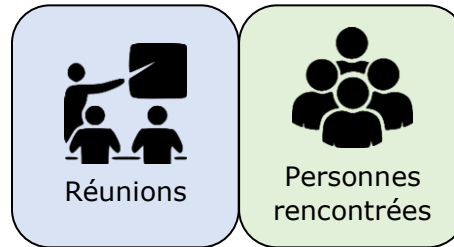
Deux réunions d'échanges avec les équipes de maîtrise d'œuvre répondant le plus aux marchés publics avaient précédemment été organisées en 2015 et 2016. Après plus de 150 marchés rédigés par le volet AMO / juridique de l'ATD16, il a semblé opportun à l'ATD16 de renouveler l'expérience et d'engager une discussion sur les pratiques habituelles.



C'est dans ce contexte que 43 équipes de maîtres d'œuvre ont été rencontrées le lundi 8 octobre dernier. Cette réunion a été l'occasion de procéder à une revue des pratiques et des modèles proposés, et de proposer des évolutions. Cette réunion s'est conclue par une satisfaction de la part des maîtres d'œuvre, tant de l'initiative que de la qualité des échanges.



RENCONTRES TERRITORIALES



1 ^{er} RDV AMO	176	470
Réseau technique 2000+ : réseau des référents	3	90
Réseau 2000+ : réseau des DGS	4	98
Atelier [Marchés Publics]	1	110
Examen AIPR	5	58
Club des Référents Informatique	1	30
Petits Déjeuners de la Sécurité Numérique	5	120
Matinales de la Carto	8	320
Réunions « mission clauses sociales »	4	83
Total	207	1379

o L'ATELIER #5

Comme chaque année, l'ATD16 a organisé un atelier ouvert aux élus et agents des collectivités adhérentes et consacré au décryptage juridique et pratique d'un sujet d'actualité.

Cette année, ce dernier a eu lieu à Magnac-sur-Touvre et a été consacré aux marchés publics en raison de l'évolution de la réglementation en la matière (abrogation du Code des marchés publics en avril 2016, généralisation de la dématérialisation au 1^{er} octobre 2018).

L'axe directeur de cet atelier était de démontrer que l'achat public devait être appréhendé comme un acte autant économique que juridique et de diffuser les différents outils juridiques existants et destinés à permettre de disposer, in fine, d'une réponse la plus pertinente et la plus adaptée possible au besoin exprimé.

Cet atelier s'est tenu le 3 juillet 2018 et a réuni 110 personnes.

**ATELIER #5 « LES MARCHÉS PUBLICS » :
RÈGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES**

Les Ateliers de l'Agence

Mardi 3 Juillet 2018 à 9h15
[salle Marcel Pagnol - Magnac sur Touvre]



RENCONTRES TERRITORIALES

LES RÉSEAUX

Le réseau R2000+ [réseau des DGS des communes de + de 2000 habitants]

Lancé en 2015, ce réseau a poursuivi sa lignée en 2018 avec 4 réunions (format trimestriel) réunissant au total 98 DGS de Charente.

Animé par la Responsable du Service Juridique et Financier, les thèmes abordés ont une fois encore été très diversifiés avec les « pistes d'optimisation de la TVA » (février 2018) avec l'aimable concours du Payeur Départemental, « l'achat agile » (mai 2018), « L'analyse financière et les modes d'optimisation des recettes communales (septembre 2018) et enfin « La conservation des données et l'archivage » (décembre 2018), thème prégnant dans le cadre de la mise en œuvre du RGPD.



Le Réseau Rtech 2000+ [réseau des responsables techniques des communes de plus de 2000 habitants]

Devant l'intérêt suscité par le réseau R2000+ et à la demande des membres le composant, un réseau technique « **Homologue** » du réseau R2000+ a vu le jour en 2018, animé par le Service Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Le premier opus s'est tenu le mardi 20 mars sur le thème de la voirie communale. Il a été suivi d'une réunion d'échange autour de la sécurité incendie et des contrôles périodiques avec le concours du SDIS le jeudi 28 juin, et d'une rencontre autour de l'installation des panneaux photovoltaïque (avec participation du CRER) le mercredi 21 novembre.



Le Club des Référents Informatiques [réseau des référents informatiques des communes de plus de 2 000 habitants]

Afin que la nouvelle action numérique de l'ATD16 soit réalisée en proximité et en partenariat, l'ATD16 a souhaité constituer un réseau des communes adhérentes de plus de 2000 habitants afin de moderniser les échanges avec ces dernières et de favoriser là encore le partage d'expériences réciproques.

La première réunion de ce réseau a eu lieu le mardi 27 mars et a été orientée sur la mise en place d'outils privilégiés (GLPI) de communication entre les adhérents et l'ATD16.

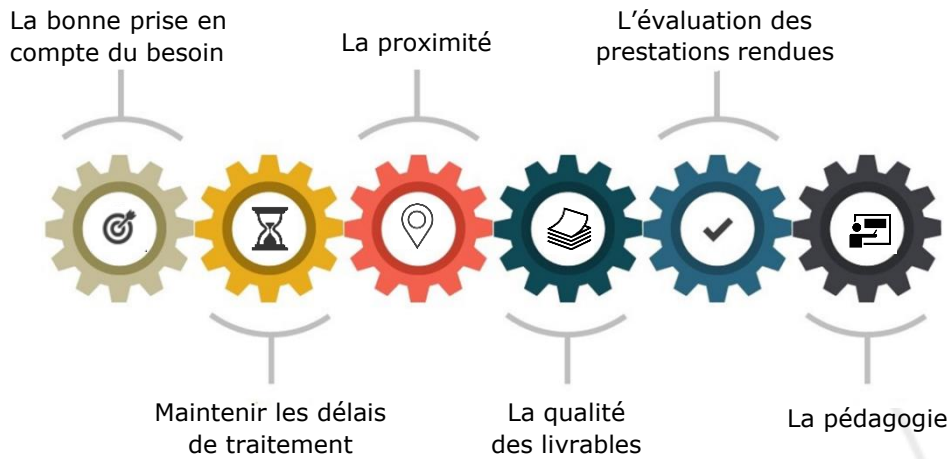




SATISFACTION DES ADHÉRENTS



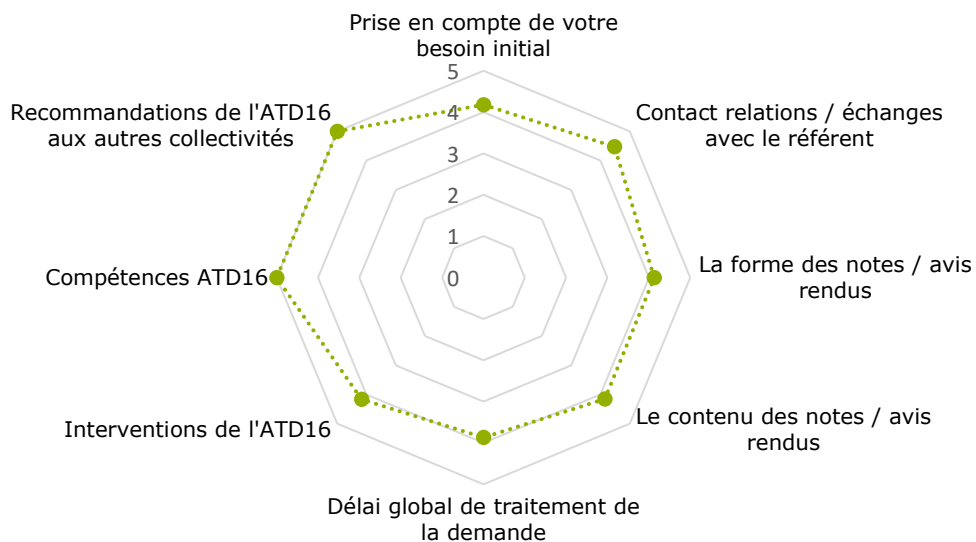
L'ATD16 a à cœur de mener à bien ses missions en veillant à la bonne prise en compte du besoin des adhérents, en exerçant ses missions de proximité avec pédagogie d'une part et d'autre part, en produisant des livrables de qualité tout en maintenant les délais de traitement.



En 2018, une nouvelle campagne d'évaluation des missions de l'ATD16 a été lancée afin de s'assurer de la pertinence de son intervention et d'identifier d'éventuelles marges de progrès.

De manière globale, ces différents retours montrent de nouveau une très forte satisfaction des adhérents. À noter que 100 % des communes referaient appel aux compétences de l'ATD16.

Synthèse des notes obtenues lors de l'évaluation des dossiers





SÉCURITÉ



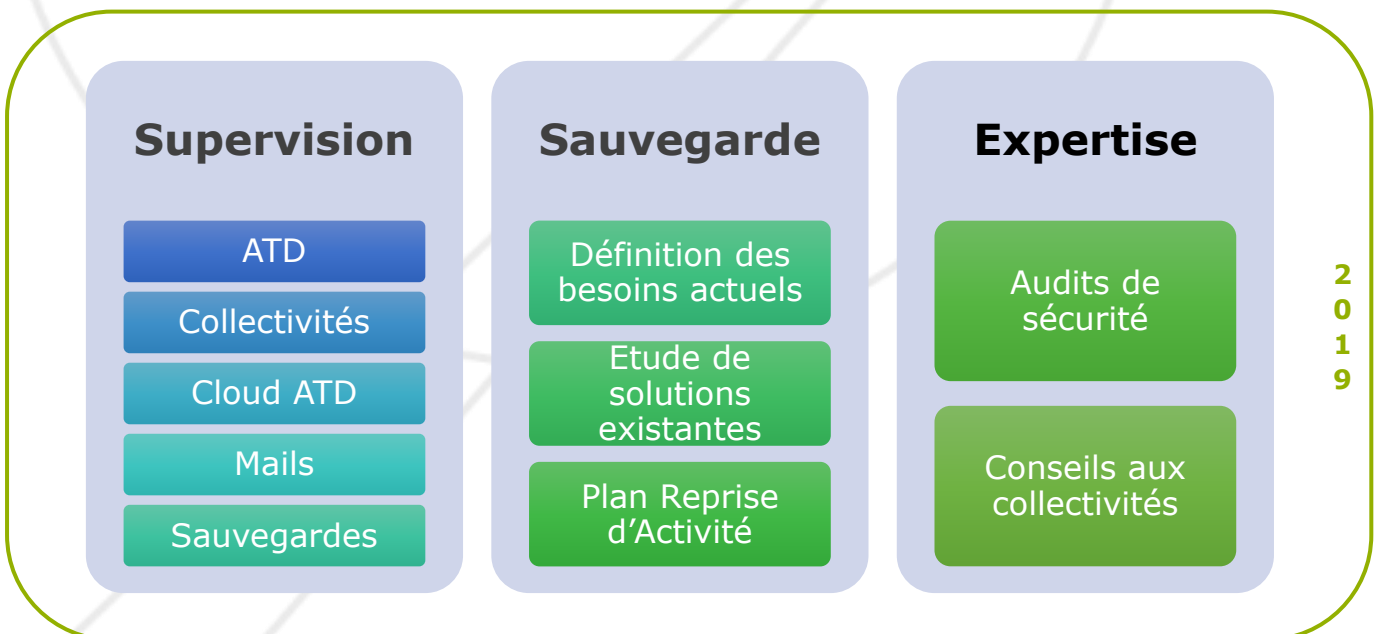
En 2018, deux collectivités adhérentes au volet numérique ont fait l'objet d'une cyber-attaque qui, pour l'une d'entre elles, a totalement anéanti son système informatique et l'ensemble de ses données numériques. La sauvegarde déportée, commandée par les soins de la commune au SDITEC et donc reprise par l'ATD16 suite à la fusion, n'a pas été en mesure d'offrir le niveau de récupération de données légitimement attendu.

L'ATD16 a, dans ce contexte, proposé à la commune la mise à disposition de moyens humains dédiés à la reconstitution des données de la commune afin que cette dernière retrouve, le plus rapidement possible, une capacité d'action. Elle a également mis en œuvre au cours de l'année 2018, une démarche de progrès afin que ce type de déconvenue ne se reproduise pas, ni dans cette commune, ni dans aucune autre collectivité adhérente de Charente.

Les actions menées en 2018



○ **PERSPECTIVES 2019 : L'ABOUTISSEMENT D'UNE ARCHITECTURE RÉSEAU INFORMATIQUE ET D'UN SYSTÈME DE SAUVEGARDES PLUS EFFICIENT**



2019



X'MAP



L'année 2018 a enfin vu la migration du système d'information géographique SIMAP vers X'MAP. Ce dernier, intégrant de nouvelles fonctionnalités, est en effet plus puissant, plus fluide d'utilisation et sera désormais compatible avec les appareils nomades (smartphones et tablettes).

Ce déploiement s'est fait progressivement, territoire par territoire, et a été accompagné de 10 sessions territorialisées de prise en main du nouvel outil intitulées « Les matinales de la Carto en Charente ».



○ **SESSION DE SENSIBILISATION**

Rouillac – Jeudi 24 mai

Mansle – Mardi 5 juin

Ruffec – Jeudi 21 juin

Chazelles – Jeudi 13 septembre

Confolens – Jeudi 20 septembre

Montembœuf – Jeudi 27 septembre

Montmoreau – Mardi 6 novembre

Barbezieux-Saint-Hilaire : Mardi 20 novembre

